



LE POINT DE VUE DE BRUNO CHRÉTIEN

Baisser les retraites, on le fait déjà !

En matière de retraite, certains tabous ont la peau dure. Les pouvoirs publics appellent au report de l'âge de départ ou à l'augmentation de la durée de carrière, mais la baisse des pensions des actuels retraités ne semble pas faire partie des options possibles. Pourtant cette solution est possible et peut même constituer une mesure de justice sociale quand les droits à la retraite ont été acquis dans des conditions trop favorables.

C'est ce qu'ont fait les artisans il y a quelques années en changeant les règles de leur retraite complémentaire. Parmi les mesures adoptées le régime des artisans décida le

changement des règles de revalorisation. Une vraie révolution ! Jusqu'à présent, une fois calculées, les pensions étaient revalorisées sur la base d'un taux uniforme. La réforme institue le principe d'une revalorisation des droits différenciée selon les conditions dans lesquelles ils ont été acquis. Cette mesure peut être lue soit comme une atteinte portée à des droits acquis, soit comme une mesure socialement juste et financièrement efficace qui garantit le pouvoir d'achat des retraités en fonction des conditions dans lesquelles les droits ont été acquis.

Elle offre une piste intéressante de solu-

tion, notamment pour les régimes complémentaires des salariés (Arrco et Agirc). Alors que la France a du mal à reporter l'âge de départ à la retraite et qu'il est difficile d'augmenter les cotisations, le décrochage des mécanismes de revalorisation fournit un outil efficace dont les pouvoirs publics ne vont pas se priver.

Bruno Chrétien, ancien directeur de caisse de retraite, est dirigeant de [Factorielles](#).